Image not found or type unknown

Changement de place de parking

Par **Bourges Beatrice**, le **19/02/2017** à **16:25**

je voudrais changer ma place de parking dans une copropriété de 6 appartements avec un autre copropriétaire; je pourrais ainsi faire un portail pour pouvoir rentrer ma voiture dans mon jardin privatif.
quelles démarches dois je entreprendre:
-est ce que tous les copropriétaires doivent être d'accord
- faut il faire un acte notarié

Bonjour,
Merci de respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont l'une est : [citation]Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. [fluo]Les messages devront comprendre des formules de politesse.[/fluo] Les membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace. [/citation]

Par **beatles**, le **19/02/2017** à **18:16**

Bonsoirrrrrrrrrrr,

Vous nous demandez d'avaliser une magouille suite à une « tolérance » qui vous a été accordée (https://www.courdecassation.fr/publications_26/rapport_annuel_36/rapport_2007_2640/quatrieme_parti) : **le jardinet** !

Cdt.

Par **youris**, le **19/02/2017** à **19:10**

bonjour,
votre règlement de copropriété vous permet-il de transformer votre jardin privatif en parking.
votre jardin privatif est votre propriété ou seulement une partie commune à jouissance privative.
pour modifier la propriété d'un bien immobilier, il faut passer par un acte notarié.
salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés